

Beauceeron → Vie locale

PATAY

Des élus combatifs face à la SNCF et ERDF

Le conseil municipal s'est réuni, mercredi, sous la présidence du maire Marc Leblond. À l'ordre du jour, trois dossiers principaux : le commerce en centre-ville, la suppression de passages à niveau (*voir l'encadré*) et les compteurs Linky.

- **Développement économique.** En préambule, le maire a rappelé que la commune s'est fixée comme priorité de ne pas laisser dépérir son bourg en y maintenant la présence d'une offre commerciale de proximité et diversifiée. Une réunion avec les commerçants a permis de faire un point détaillé sur des problématiques, comme le stationnement et de dresser une liste d'actions concrètes, dont celle de ramener le marché du samedi matin dans le centre-bourg.

Les élus ont voté à l'unanimité la demande de subvention au titre du Fonds de soutien à l'investissement local, pour l'acquisition et la réhabilitation de la boucherie-charcuterie située au 3 place de la Halte.

- **Débat sur les compteurs Linky.** Le maire a été alerté par des administrés à propos des risques potentiels (sanitaires, économiques, techniques, écologiques et sécuritaires) liés au déploiement et à l'installation des compteurs intelligents « Linky » introduits dans la loi de transition énergétique de



CIRCULATION. Le conseil municipal s'oppose à la fermeture projetée des passages à niveau 59 et 61 dans la cité.

2015.

Il rappelle que les collectifs sont propriétaires des réseaux d'ouvrages

électriques, les compteurs faisant partie de ce réseau. Des échanges ont eu lieu entre élus sur le principe

de précaution à mettre en œuvre (ou pas) face aux risques décriés par des associations de défense de consommateurs, concernant les ondes et rayonnements présents.

Après avoir entendu les avis de chacun, le conseil a voté le refus d'installer ces compteurs à Patay. Cette décision sera remontée vers le Syndicat mixte de l'énergie du Loiret.

Marie-Chantal Perez

INFOS PLUS

- Le maire est autorisé à signer les avenants concernant les marchés de travaux de réparation de toitures sur différents édifices communaux, suite à au sinistre de la grêle du 9 juin 2014.
- Le conseil municipal a sursis au vote des subventions aux associations patichones, sur demande du maire et de la commission des finances, en raison des relances effectuées auprès de plusieurs associations qui n'avaient pas déposé de dossier. Elles ont jusqu'au vendredi 15 avril pour le faire parvenir en mairie.
- Le maire a informé les élus des nouveaux horaires d'ouverture du bureau de poste, à partir du mois d'octobre : du mardi au vendredi, de 9 à 12 heures et de 14 h 30 à 17 heures ; le samedi de 9 à 12 heures.

Ligne SNCF Chartres-Orléans

Le projet de réouverture de la ligne ferroviaire Chartres-Orléans a suscité un grand débat, car il entraînerait la fermeture de cinq passages à niveau à Patay, en prévoyant de créer un ouvrage d'art, c'est-à-dire un pont sur une voie qui relierait la RD 5 à la RD 935. Une annonce faite le 15 mars par Réseau ferré de France. L'ensemble des élus est d'accord avec la conclusion des commissions et réunions réalisées à l'initiative de la commune, qui met en évidence de nombreux problèmes sur la vie économique et sociale qu'engendrerait la suppression de certains passages à niveau, dont le PN 59 et PN 61. Le maire Marc Leblond a souligné que « des concessions doivent être faites des deux côtés ». C'est dans cet esprit que les élus ont émis à l'unanimité un avis défavorable. Ils demandent la tenue d'une réunion avec les responsables de RFF pour traiter du cas spécifique de la ville, avec pour objectif de trouver une solution permettant de sécuriser la ligne SNCF tout en maintenant ouvert à la circulation, au minimum, les passages à niveau 59 et 61. Affaire à suivre.